

Évry-Courcouronnes, le 3 juillet 2024

AVIS PUBLIC DE RÉUNION

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL

MARDI 9 JUILLET 2024 À 12 H 30

**À L'HÔTEL D'AGGLOMÉRATION DE GRAND PARIS SUD SEINE-ESSONNE-SÉNART
SALLE DES ASSEMBLÉES (REZ-DE-CHAUSSÉE)
SIS 500, PLACE DES CHAMPS-ÉLYSÉES À ÉVRY-COURCOURONNES**

ORDRE DU JOUR

- 1 Désignation du secrétaire de séance et approbation du procès-verbal de la séance précédente en date du vendredi 26 avril 2024.
- 2 Information du comité syndical concernant les décisions prises par le président en application de la délégation d'attributions dudit comité syndical, conformément aux dispositions de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales.
- 3 Approbation du compte de gestion établi par le comptable public et relatif au budget principal du syndicat mixte fermé (SMF) Eau du Sud francilien (ESF) pour l'exercice 2023.
- 4 Adoption du compte administratif du président du syndicat mixte fermé (SMF) Eau du Sud francilien (ESF) afférent à l'exercice 2023.
- 5 Affectation du résultat d'exploitation du budget primitif du syndicat mixte fermé (SMF) Eau du Sud francilien (ESF) au titre de l'exercice 2023.
- 6 Approbation d'une convention entre le syndicat mixte fermé (SMF) Eau du Sud francilien (ESF) et la communauté d'agglomération Paris-Saclay relative à la mise en œuvre d'un partenariat opérationnel concernant les moyens de l'appropriation publique du Réseau interconnecté du Sud francilien (RISF).

- 7 Approbation d'une convention entre le syndicat mixte fermé (SMF) Eau du Sud francilien (ESF) et les communautés d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart et Melun Val de Seine (CAMVS) et la Société des eaux de Melun relative à la définition des conditions de la distribution d'eau potable en gros à destination et sur le territoire du syndicat.
- 8 Approbation d'une convention entre le syndicat mixte fermé (SMF) Eau du Sud francilien (ESF) et la communauté d'agglomération Melun Val de Seine relative à la mise à disposition au profit de celle-ci d'une canalisation de transit de l'eau potable gérée par le syndicat et alimentant ladite communauté d'agglomération.

Cet ordre du jour est consultable sur le site Internet du syndicat mixte fermé (SMF) Eau du Sud francilien (ESF) à l'adresse www.eaudusudfrancilien.fr.

Le Président,

Michel BISSON